



Maurepas, « Ville à la campagne » de 20 000 habitants, située entre Versailles et Rambouillet, membre de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, comptant 450 agents au sein de sa collectivité, recrute son :

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (H/F)

Sous la responsabilité de la directrice de crèche, l'auxiliaire de puériculture exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire selon le projet éducatif et les orientations municipales.

Missions :

Vous garantisiez un accueil de qualité des enfants et de leur famille en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Vous réalisez des soins de prévention, d'éducation à la santé et relationnels afin de préserver le bien-être de l'enfant.

En charge d'un groupe d'enfants, vous mettez en place un cadre sécurisant et répondez de façon individuelle et collective aux besoins fondamentaux de chacun sur les plans psychomoteur, éducatif et affectif. Vous accompagnez les enfants vers l'autonomie et l'apprentissage de la vie sociale et organisez des activités d'éveil en lien avec l'équipe éducative.

Vous accueillez les familles en créant des conditions favorables à l'écoute, aux échanges et leur proposez un accompagnement à la parentalité.

Vous participez activement à l'élaboration du projet pédagogique de la structure ainsi qu'à la dynamique de projet du service Petite enfance.

Profil :

Vous êtes titulaire du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, vous avez idéalement une première expérience dans le domaine de la petite enfance et plus précisément dans l'accueil de l'enfant en collectivité. Vous connaissez le développement de l'enfant et avez le sens de l'observation. Vous faites preuve d'ouverture d'esprit et appréciez le travail en équipe. Vous connaissez les règles d'hygiène et de sécurité et possédez des connaissances en diététique. Vous avez le sens du service public et un réel désir de formation et d'évolution au sein d'une structure.

En rejoignant la collectivité de Maurepas, vous bénéficierez d'un régime indemnitaire incluant une prime annuelle, des jours d'ARTT, un accès à l'offre sociale du CNAS (sous conditions), une couverture mutuelle négociée (Harmonie Mutuelle).

Conditions de recrutement

Catégorie C- Filière médico-sociale

Durée de travail hebdomadaire: 37h30

Contrat : contractuel

Poste à pourvoir : Dès que possible

maurepas.fr

- Ville internet @@@@
- 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris
- Ville amie des enfants UNICEF
- Ville la plus sportive des Yvelines
- 1 laurier au label ville active et sportive
- 2 sourires décernés par Comité national du commerce de proximité et du centre-ville

Merci de bien vouloir adresser votre candidature et votre lettre de motivation par mail à drh@maurepas.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire – 2 place d'Auxois 78 310 Maurepas